



LE BLAINVILLOIS



Juillet/Août 2013
Nouvelle édition n° 51

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Les rythmes scolaires
- Démarchage à domicile
- Fête nationale

DANS VOS AGENDAS

Médiathèque l'Eau Vive

ATELIERS D'ILLUSTRATION

ANIMÉS PAR
OLIVIER BELLO
ILLUSTRATEUR

LES SUPER-HÉROS

SAMÉDIS 6 - 20 ET 27 JUILLET

ATELIERS GRATUITS

INSCRIPTIONS À LA MÉDIATHÈQUE
01 83 75 96 89
mediatheque@eauvive@blainvillesurleau.fr

Commune de Blainville-sur-l'Eau

A NOTER

La mairie sera fermée **le SAMEDI** du 6 juillet au 31 août inclus.

Reprise de l'accueil du public à partir du samedi 7 septembre.

Le Point Accueil sera quant à lui fermé du 10 juillet au 28 août inclus.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Le 20 juin dernier, alors que collégiens, lycéens, étudiants révisaient pour leurs examens, que d'autres, plus jeunes avec leurs instituteurs et leurs parents préparaient les kermesses et fêtes de fin d'année dans les écoles, que d'autres encore finalisaient l'organisation de leurs prochaines vacances, ce jour-là, 20 juin, la société CARREFOUR se présentait en Mairie pour annoncer une bien **mauvaise nouvelle** – la transformation de CARREFOUR MARKET en CARREFOUR CONTACT – passant ainsi d'une superficie de vente de 1800 à 900m².

Bien triste nouvelle pour notre Commune et son bassin de vie et pour tous ses habitants qui ne bénéficieraient plus de la même diversité et variété de produits propres au fonctionnement d'un vrai supermarché.

Dramatique nouvelle pour tous les salariés à qui cette information a été dispensée sans grand ménagement, sans concertation et pour qui commence l'incertitude du lendemain dans la mesure où la diminution de superficie suppose une diminution importante du nombre d'employés.

Si aujourd'hui les salariés se sont organisés et s'activent pour que CARREFOUR MARKET demeure et que leurs droits soient reconnus, il n'en reste pas moins vrai que cette période estivale s'avère particulièrement angoissante et stressante pour eux et tous leurs proches.

Aussi le Conseil Municipal réuni le 27 juin dernier a voté une motion de soutien aux salariés dont vous trouverez ci-dessous la teneur.

"Le Conseil Municipal réuni le 27 juin 2013, apporte à l'unanimité des présents, sa solidarité aux salariés en lutte de Carrefour Market de Blainville-sur-l'Eau. Le Conseil Municipal se prononce résolument contre les licenciements économiques envisagés. En effet les habitants de Blainville sur l'Eau et des environs ont besoin d'un supermarché bien achalandé.

Il serait malvenu de réduire aujourd'hui la surface de vente de Carrefour Market et de supprimer une dizaine d'emplois dans un bassin de vie où le chômage est déjà important.

Le Conseil Municipal de Blainville-sur-l'Eau souhaite l'abandon de la restructuration envisagée, pour un projet d'avenir plus optimiste et ambitieux."

Nous espérons que l'action commune et concertée des différentes parties en présence -salariés, population, élus- soit entendue par le groupe CARREFOUR dans l'intérêt de tous.

Annie FARRUDJA

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 09 septembre** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Mercredis 11 et 25 septembre. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Scrabble

Le scrabble s'arrête durant les mois de juillet et d'août. Reprise le 04 septembre.

Plan canicule

La loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées impose aux communes le recensement des personnes âgées et handicapées isolées à domicile. Aussi, si vous êtes dans cette situation ou si vous connaissez une personne dans cette situation, téléphonez au 03 83 75 70 05 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. La liste ainsi établie servira, en cas de déclenchement des niveaux d'alerte supérieurs, à informer les services sanitaires et sociaux compétents.

Don du sang

Mercredi 17 juillet de 16h00 à 19h30 à la Maison des Fêtes et de la Culture. Pour un premier don, merci de vous munir d'une pièce d'identité. Venez nombreux.

Houppiers

Cet automne, il y aura des houppiers (têtes d'arbres) à couper (hêtre - charme - chêne) dans la forêt communale du Haut des Places. Équipement de sécurité obligatoire (pantalon anticoupe pour celui qui tronçonne, casque et chaussures de sécurité). Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie au 03 83 75 70 05. Tarif : 9 euros le stère.

Vie commerçante

Bienvenue à Cédric LOPEZ qui dans le cadre d'une auto-entreprise propose un service de lavage automobiles.

Car wash eXtrem

41A rue Croix Pierson - 06 69 03 97 14

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive

L'été sera consacré aux Super-Héros. Les 6, 20 et 27 juillet, Oliver BELLO, illustrateur, animera des ateliers consacrés à la création et à la découverte de ces héros parfois ordinaires, souvent extraordinaires.

En parallèle, une exposition et un jeu concours permettront aux 6 / 12 ans de gagner des chèques lire. Alors tous à vos costumes !!!

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudis 25 juillet - 1^{er} et 29 août dès 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage et animés par un orchestre différent chaque après-midi.

Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre 2013, la municipalité organise la Journée des Associations à la Maison des Fêtes et de la Culture. Plus de 30 associations blainvilloises présenteront à cette occasion leurs activités et pourront également procéder à des inscriptions. Les dirigeants, animateurs ou bénévoles passionnés seront là pour vous renseigner, dans les domaines sportifs, artistiques, de loisirs ou patriotiques. Blainville-sur-l'Eau a la chance de disposer d'un tissu associatif riche, cet après-midi est l'occasion de le découvrir. Cela se déroulera de 14h00 à 18h00.

NOUVEAUX BLAINVILLOIS

Vous venez d'arriver à Blainville-sur-l'Eau ? Vous souhaitez connaître les services proposés par la Commune ou rencontrer les élus ? Rejoignez-nous pour la matinée d'accueil des nouveaux blainvillois qui se déroulera samedi 7 septembre 2013 de 9h30 à 12h00 à l'Hôtel de Ville. Autour d'un convivial petit-déjeuner, Annie FARRUDJA, entourée d'élus, répondra à l'ensemble des questions que vous vous posez sur notre ville. Accueil de la petite enfance ou dans les centres de loisirs, vie artistique ou culturelle, découverte du monde associatif local, environnement scolaire et périscolaire, tous les éléments nécessaires à la vie communale vous seront présentés.

Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouvertures habituelles.

FETE NATIONALE

Dimanche 14 juillet à Blainville-sur-l'Eau - Damelevières Bassin de plein air à Damelevières

De 7h00 à 11h00 : Concours de pêche étang communal des sablières

13h00 : Concours de pétanque ouvert à tous organisé avec l'ACBD pétanque.

16h00 : Jeux d'adresse pour la jeunesse / **19h00** : Restauration et animation musicale

20h30 : Retraite aux Flambeaux, départ de la Mairie de Blainville-sur-l'Eau en direction de la Zone de Loisirs et animations sur podium.

22h30 : Distribution et lâcher de lanternes célestes / **23h00** : Feux d'artifices et bal populaire jusque 1h00.

Cérémonies

11 h 30 Dépôt de gerbes Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau,

11 h 40 Dépôt de gerbes Stèle du Souvenir Rond Point de la Tuilerie, Blainville-sur-l'Eau,

11 h 50 Dépôt de gerbes Monument aux Morts de Damelevières.

A l'issue des cérémonies, le vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités

Espace Nelson Mandela - Damelevières.



REUNION PUBLIQUE

Rythmes scolaires

Mercredi 5 juin à la MFC, la Municipalité organisait une réunion de présentation des nouveaux rythmes scolaires qui seront mis en place à la rentrée de septembre 2013. Devant un parterre d'environ 80 parents, Madame le Maire, entourée de Monsieur le Sous-Préfet de Lunéville, de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, d'élus et d'agents territoriaux, a présenté le dispositif afin de répondre aux attentes et différentes inquiétudes des parents. De nombreuses questions ont été posées quant à l'organisation générale.



Par qui les enfants vont-ils être encadrés ? Les agents de Macaron, de Brimbelle, de la Médiathèque et de l'École Municipale d'Enseignements Artistiques, des animateurs du Centre de Loisirs, des intervenants des associations et des jeunes embauchés au titre des emplois d'avenir seront chargés d'encadrer et d'animer les différents ateliers. Les taux d'encadrements respecteront les règles définies en Centre de Loisirs concernant les diplômés et non diplômés.

Pourquoi doit-on s'inscrire à la semaine pour toute l'année ? La Commune étant précurseur dans la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), nous ne disposons pas de références quant aux effectifs. Il nous est pourtant nécessaire de savoir exactement, et ce pour toute l'année, combien d'enfants participeront aux TAP, et ce de façon régulière, Blainville-sur-l'Eau ne fonctionnant pas avec des emplois précarisés, mais bien sur un principe de stabilisation des postes liés à l'enfance. Néanmoins, et comme cela a été évoqué lors de la réunion, rien n'est figé dans le marbre. Au terme du premier trimestre, un point sera fait et des aménagements seront possibles.

Pourquoi l'amplitude horaire est plus importante alors que l'idée est de faire moins travailler les enfants ? La loi ne prévoit pas spécialement d'alléger les journées, mais d'alléger les temps d'enseignement. Les chronobiologistes insistent sur le fait que c'est le temps d'enseignement qui fatigue les enfants. C'est pourquoi les TAP permettent aux enfants de pratiquer d'autres activités sans pour autant solliciter une concentration équivalente à un suivi en classe. Les horaires de début et de fin de classe ont été proposés par les directeurs d'école au cours d'une réunion ayant eu lieu le mardi 2 avril. La Municipalité, qui avait proposé d'autres horaires, a suivi la demande des directeurs et directrices.

Qui va évaluer le travail effectué ? Un comité de pilotage sera créé. Il sera composé de représentants de la Municipalité, de l'IEP et d'enseignants, de représentants des parents délégués (un par école) et de conseils d'établissements, de représentants d'associations. Il aura en charge l'évaluation et l'analyse du fonctionnement et pourra proposer des aménagements en cours de processus.

Comment vont fonctionner les transports scolaires ? Les transports scolaires fonctionneront aux horaires habituels le matin et à la pause méridienne, et le soir après les TAP.

À l'issue de la réunion, Monsieur le Sous-Préfet a insisté sur le caractère collectif de cette réforme. Il s'agit pour l'État, au-delà d'une modification d'horaires, d'apporter une réelle plus-value aux enfants dans leur enseignement, grâce aux compétences des collectivités territoriales, des enseignants et du monde associatif. Le projet proposé par Blainville-sur-l'Eau s'intègre dans un plan éducatif territorial et entraîne une participation de tous les acteurs de l'éducation. Pour que la réussite scolaire soit une affaire de tous.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Réforme des rythmes scolaires...

Ne pas confondre vitesse et précipitation, offre de service public et mise au pas de la population !

La municipalité s'est mise dans la situation de préparer au pas de charge la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. **En effet, Mme le maire a décidé de la mettre en place dès cette année et ce, sans réunir, au préalable, la commission affaires scolaires ni demander l'avis du Conseil Municipal ! Elle n'a également pas tenu compte de la décision de la commune voisine d'en reporter son application à 2014, ce qui risque de ne pas permettre les meilleures conditions de la mise en œuvre de la réforme. En effet, depuis de nombreuses années, les deux communes sont liées par un tissu associatif commun et une mutualisation des moyens humains aurait pu se faire.**

Qu'en sera-t-il à la rentrée au moment où les communes recherchent une meilleure rentabilisation des coûts financiers ?

Contrairement à beaucoup d'autres communes, les enseignants et les parents d'élèves ont été consultés après cette prise de décision et ont été mis devant le fait accompli, malgré leurs réticences à démarrer en 2013. Ils se sont vus contraints d'imaginer des solutions pour que cette mise en œuvre se réalise dès la rentrée prochaine.

Finalement, pour mettre en place le temps d'accueil périscolaire, la municipalité oblige les familles à inscrire leurs enfants dès maintenant et pour toute l'année scolaire, sans aucune souplesse possible.

Ce service destiné à améliorer les conditions de réussite des enfants est une bonne chose. Cependant, la réponse apportée n'est pas suffisamment adaptée aux besoins des familles. Le manque de coordination avec d'autres communes et le manque de souplesse nous éloigne de l'esprit de cette réforme que nous soutenons parce qu'elle permet de mieux répartir les apprentissages sur la semaine, d'offrir un rythme de vie plus régulier aux enfants et d'alléger leur journée d'école.

Aussi, même si les activités proposées par la municipalité semblent pouvoir être enrichissantes pour les enfants, elles restent néanmoins collectives et fatigantes ! **C'est pourquoi les familles qui souhaitent prendre en charge leur enfant, certains jours, dès la fin de la classe, doivent pouvoir le faire ! Nous espérons que Mme le Maire saura se montrer à l'écoute de la population et procédera au réajustement de son projet.**

En attendant cette rentrée "nouvelle formule", nous souhaitons à tous les Blainvillois de très bonnes vacances.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

INFORMATIONS

Démarchage à domicile

La Municipalité de Blainville-sur-l'Eau met en garde les consommateurs contre des professionnels (ou non), qui font du porte-à-porte pour vendre des produits avec des arguments qui peuvent s'avérer fallacieux (notamment : recommandation de la Mairie). Ces vendeurs ne respectent pas les règles du démarchage à domicile : ils perçoivent le montant de la vente en échange de la livraison de la marchandise (pendant le délai de réflexion, aucun paiement ne peut être exigé ou accepté par le vendeur). Ils vendent parfois par quantité qui dépasse en général les besoins réels du consommateur qui s'aperçoit à posteriori que les prix sont élevés, bien qu'ayant souvent été présentés comme promotionnels.

Si vous avez à faire à un démarchage, pensez aux conseils suivants :

- bien réfléchir à vos besoins réels ;
- faire attention aux prix proposés ;
- ne pas acheter dans l'urgence ;
- faire jouer les clauses protectrices du démarchage à domicile ;
- ne pas payer en liquide. Si le paiement se fait par chèque, il y a toujours possibilité d'annuler la commande avec une lettre en recommandé avec accusé de réception et de faire opposition au chèque auprès de sa banque ;
- si le vendeur est trop insistant, appeler la gendarmerie au 03 83 75 70 15.
- saisir la Direction départementale de la protection des populations : 50, rue des Ponts / CO N°80044 54036 NANCY / Tél 03 83 17 72 72.

BLAINVILLE EN MUSIQUE

Si la première édition du Festival Blainville en Musique (BeM) n'avait pas rencontré le public escompté, ce ne sont cette année pas loin de 900 spectateurs qui ont assisté aux différents concerts proposés. Vendredi soir, c'est une salle comble qui a ovationné les 42 artistes de Future Légende. Un cocktail réussi de couleur de joie de vivre et de chanson.

Tout le monde est ressorti joyeux et le sourire aux lèvres. Samedi, 234 passionnés de rock (soyons précis) ont franchi la porte de la MFC pour applaudir les jeunes bacchamois de Fishbone Inc., David TMX, et bien évidemment The Hyènes, qui ont marqué la salle par leur disponibilité



et leur humanité. Il est vrai que partager un verre avec les musiciens de Noir Désir n'arrive pas tous les jours. Dimanche, une salle de nouveau comble pour supporter et féliciter les élèves de l'EMEA (et Madame Cactus), qui ont offert aux parents et autres spectateurs une performance parfaite, preuve de leur grand progrès.

Blainville en Musique a franchi un pas dans la fréquentation et dans la qualité des spectacles proposés. Merci à tous les Blainvillois qui ont assisté aux spectacles, et à l'année prochaine !!



FETE DES VOISINS

Le Lotissement de la Croix Gillet est en fête. C'est au bout de 7 années que la fête des Voisins a été créée, soutenue notamment par la venue d'Annie FARRUDJA.

14 familles étaient présentes sur les 24 que compte le lotissement. L'ambiance, la bonne humeur étaient au rendez-vous. Un grand MERCI à Magalie pour l'idée et l'organisation.

Vivement l'année prochaine pour une nouvelle aventure !!!



CHEZ NOS VOISINS

14 et 15 août - Fête de l'Eau zone de Loisirs de Damelevières

Festivités organisées par le Comité des Fêtes de Damelevières

Mercredi 14 : à partir de 19h00 restauration - buvette - 22h30 feux d'artifice et bal populaire jusqu'à 1 heure

Judi 15 à partir de 14h00 animations sur l'étang communal à côté de la zone de loisirs.

Entrée gratuite les deux jours.